

Permis de feu par liasse de 50 formulaires

Référence : F4280033

PERMIS DE FEU
Permis de Travail par Points Chauds

N° _____

Le permis de feu est établi dans un but de prévention contre les dangers occasionnés lors des travaux par points chauds. Il est délivré par le chef d'entreprise ou son représentant qualifié. Il est nécessaire pour tout travail de ce type qu'il soit réalisé par le personnel de l'entreprise ou par celui d'une entreprise extérieure. Il ne concerne pas les travaux effectués à des postes de travail permanents de l'entreprise.

DEMANDEUR (Chef d'entreprise ou son représentant qualifié) **EXÉCUTANT** (Responsable de l'intervention)

Nom - Prénom : _____ Service de l'entreprise : _____
 Fonction : _____ ou Entreprise extérieure : _____
 Représentant qualifié : _____

DATES D'UTILISATION

DU	.. / .. / / .. / / .. / / .. / ..
AU	.. / .. / / .. / / .. / / .. / ..

PERSONNEL INTERVENANT

Responsable de la sécurité générale de l'opération : _____
 Personnes exécutant le travail : _____

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Lieu d'exécution des travaux : _____

Soudage au chalumeau Soudage électrique
 Découpage au chalumeau Découpage électrique
 Meulage - Tronçonnage Autres (préciser) : _____

Description détaillée des travaux : _____

SÉCURITÉ & CONSIGNES

RISQUES PARTICULIERS	CONSIGNES PARTICULIÈRES
PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES	MOYENS DE PROTECTION
Moyens d'alerte et de 1 ^{ère} intervention à proximité du lieu de travail	Numéros de téléphone des secours
Préciser le lieu et la nature du sinistre ou de l'accident. Dans tous les cas, ne racrochez pas le premier et prévoyez des personnes pour guider les secours.	

Lire attentivement les instructions de sécurité au dos du permis feu

SIGNATURES

Demandeur	Responsable sécurité	Exécutant
Date : _____	Date : _____	Date : _____
Nom : _____	Nom : _____	Nom : _____
Visa	Visa	Visa

Jaune : Demandeur - Bleu : Responsable de la sécurité - Vert : Exécutant

DESCRIPTION :

Permis de feu par liasse de 50 formulaires, permis de travail par points chauds.

INFORMATION PRODUIT

Permis de feu établi dans un but de prévention contre les dangers occasionnés lors des travaux par points chauds. Délivré par le chef d'entreprise et nécessaire pour tout travail de ce type qu'il soit réalisé par le personnel de l'entreprise ou celui d'une entreprise extérieure. Il comporte la description des travaux, les risques et les consignes particuliers, les moyens de protection et d'alerte.

Livré par liasse de 50 formulaires.

Format A4.



Par Courrier

408 rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 74 09 47 01
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.securinorme.com
mail : contact@securinorme.com